

## Procès-Verbal Assemblée Générale Ordinaire du lundi 9 mars 2020

L'Assemblée Générale Ordinaire de la Ligue Régionale Ile de France de Squash s'est tenue le lundi 9 mars 2020, dans les bureaux de la Ligue - 14 rue Ernest Renan- 75015 Paris.

### Présence

Membres présents des instances et du Comité Directeur de la Ligue.

#### **Bureau**

François PRINCE  
Stéphane LAMANILEVE  
Jean-Claude CAYZAC

#### **Comité Directeur**

Jean-Louis BRACHET  
Félix LE BOVIC  
Youssef MAHAMAT  
Alec MAUREY  
Grégory MERCIER  
Benoit PISCIONE  
Julie SOUDAZ

Autre personne présente : Natacha ENDT

Notre comité de surveillance des élections de ligue a validé :  
151 voix associatives  
44 voix pour les clubs affiliés (1 voix par club)  
soit une représentation 195 voix.

Le quorum nécessaire est de 195 : 3 = 65 voix  
Le quorum est atteint avec 103 voix représentées sur 195 voix. **(Voir annexe)**

Cette Assemblée Générale peut donc valablement siéger.  
La feuille d'émargement est annexée au procès-verbal de l'AG.

### Ouverture de l'Assemblée Générale Ordinaire

Le Président M François Prince ouvre l'Assemblée Générale Ordinaire à 20h00.

### **L'ordre du jour est établi comme suit :**

1. Approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale précédente
2. Présentation du rapport moral du Président
3. Présentation des rapports des commissions
4. Bilan financier au 31 décembre 2019
5. Approbation du bilan financier 2019 - vote
6. Présentation du budget prévisionnel 2020
7. Approbation du budget prévisionnel 2020 - vote

8. Informations sur la désignation des représentants de la ligue lors de l'Assemblée Générale de la Fédération
9. Politique de la Ligue sur les prises de licences pour les attributions des tournois et des inscriptions des équipes H en Critérium
10. Questions diverses

#### **I. Approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 04/02/2019**

L'assemblée décide à l'unanimité des voix des membres présents ou représentés d'approuver le procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire de l'année précédente du 04/02/2019.

#### **II. Présentation du rapport moral du Président**

M. François Prince, Président de la Ligue Régionale Ile de France de Squash prend la parole :

Bonjour Mesdames, Messieurs,

Je remercie toutes celles et ceux qui se sont déplacés à cette Assemblée Générale Ordinaire et les clubs et associations présents ou représentés par procuration.

Merci à Jean-Louis Brachet et à Jean-Claude Cayzac qui continuent à faire un gros travail sur les demandes de subventions et qui m'assistent pour la gestion courante de la Ligue.

#### **Etat des licences :**

Le système mis en place la saison dernière sur la prise en compte des certificats médicaux n'a pas produit l'effet escompté puisque les licences continuent de baisser. La situation devient de plus en plus préoccupante.

La mise en place de conditions de nombre de licenciés (1 tournoi = 30 licences) pour organiser des tournois n'a pas eu d'effet non plus.

Stéphane Lamanilève présentera en point 9 de nouvelles orientations à valider.

**TABLEAU DE SUIVI DES CLUBS AFFILIES - STATISTIQUES AU 31 DECEMBRE 2019**

	Cours	Statut	Prot.	AFFILIATION		Du 01/09/2018 au 31/12/2018					Du 01/09/2019 au 31/12/2019					
				2019	TOTAL	Fédé.	Jeune	Pass	Scol.	TOTAL	Dirig.	Fédé.	Jeune	Pass	Scol.	TOTAL
<b>08 - IDF - 8 Départ. - 42 CLUBS - 149 COURTS</b>	<b>149</b>			<b>4427</b>		<b>1437</b>	<b>304</b>	<b>1464</b>		<b>3209</b>	<b>22</b>	<b>1444</b>	<b>291</b>	<b>1162</b>	<b>2915</b>	
A075000 - FEDERATION FRANCAISE				50		5	0	6		11	1	9	0	4	14	
A075005 - LES PETITES FRAPPES				90		4	0	72		76	0	11	0	72	83	
A075013 - TOTAL SPORT				8		8	0	0		8	0	10	0	0	10	
075001 - STADE FRANCAIS	6	ASSO	Non	299	actif	73	18	83		174	0	66	10	49	125	
075002 - CERCLE DE L UNION INTERALLIEE	2	PRIVE	Non	18	actif	13	0	5		18	0	9	0	0	9	
075003 - FRONT DE SEINE (4 courts)		PRIVE	SS	2	inactif					0					0	
075004 - JEU DE PAUME ET DE RACKETS	4	ASSO	Non	264	actif	46	35	89		170	0	43	28	54	125	
075005 - STADE CHARLETY	4	ASSO	Non	255	actif	115	14	97		226	1	112	22	97	232	
075007 - SQUASH MONTMARTRE	4	PRIVE	Non	90	actif	33	7	19		59	3	36	7	4	50	
075008 - FOREST HILL AQUABOULEVARD	6	PRIVE	Non	16	actif	15	0	1		16	0	31	0	3	34	
077001 - AVON SQUASH	3	PRIVE	Non	100	actif	29	1	1		31	0	39	3	1	43	
077003 - NATURAL FITNESS MEAUX	2	PRIVE	Non	20	actif	19	0	0		19	0	21	0	0	21	
077004 - STADE NAUTIQUE JEAN BOUIN	2	MUNI	Non	48	actif	23	0	20		43	0	27	1	22	50	
077008 - CLUB BELINANN	2	PRIVE	Non	9	actif	8	0	1		9	0	8	0	9	17	
A078017 - OXYGENE PSA				6		6	0	0		6	0	0	0	0	0	
078001 - LES CLOSEAUX CE EADS ESAM	2	ASSO	Non	8	actif	8	0	0		8	0	8	0	0	8	
078002 - LIBERTY CLUB - THIVERVAL	2	PRIVE	Non	18	actif	17	0	1		18	2	18	0	0	20	
078004 - TENNIS SQUASH MAISONS LAFFITTE	2	ASSO	Non	40	actif	1	7	29		37	0	0	7	24	31	
078005 - MONTIGNY SQUASH CLUB	3	MUNI	Non	41	actif	40	0	0		40	0	43	0	0	43	
078006 - SPORTING BOUYGUES	2	ASSO	Non	16	actif	15	0	0		15	0	15	0	0	15	
078007 - CLUB MOVING HENRY IV - MANTES	2	PRIVE	Non	32	actif	9	0	0		9	0	9	0	0	9	
078008 - SQUASH PYRAMIDES	4	PRIVE	Non	46	actif	44	2	0		46	0	38	2	0	40	
078013 - CLUB OXYGENE ST GERMAIN	5	PRIVE	Non	93	actif	57	12	35		104	0	58	1	1	60	
A091009 - SNECMA SPORTS CORBEIL				5		0	0	5		5	0	0	0	0	0	
A091013 - LEONARD DE VINCI LISSES				10		10	0	0		10	0	10	0	0	10	
091002 - SQUASH VERRIERES LE BUISSON	4	ASSO	Non	143	actif	41	7	76		124	0	38	1	31	70	
091003 - WISSOUS TENNIS CLUB	4	PRIVE	Non	13	actif	11	0	1		12	1	10	0	1	12	
091007 - SPORT INDOOR - LES ULIS	5	PRIVE	Non	40	actif	38	0	0		38	0	38	0	0	38	
091008 - CLUB B14 - BONDOUFLE	4	ASSO	Non	29	actif	26	0	0		26	0	26	0	0	26	
A092010 - CLUB SPORTIF IBM PARIS				12		12	0	0		12	0	11	0	2	13	
092000 - CCSC - PUTEAUX	2	ASSO	Non	55	actif	11	0	0		11	0	9	0	0	9	
092001 - SAINT CLOUD 92 SQUASH CLUB	6	PRIVE	Non	417	actif	94	24	35		153	0	98	8	67	173	
092003 - STANDARD ATHLETIC CLUB MEUDON	2	ASSO	Non	33	actif	16	12	0		28	0	18	6	0	24	
092004 - CS LOUISON BOBET - LEVALLOIS	2	ASSO	Non	66	actif	1	1	63		65	3	2	3	72	80	
092007 - BAD/SQUASH GARENNE COLOMBES	3	ASSO	Non	174	actif	48	20	81		149	0	49	16	72	137	
092008 - SQUASH DU BOIS DE CHAVILLE	4	ASSO	Non	169	actif	62	25	55		142	0	66	17	40	123	
092014 - TOTAL ELF SQUASH	4	PRIVE	Non	87	actif	12	0	22		34	2	14	0	24	40	
092016 - AS THALES CRISTAL	3	ASSO	Non	19	actif	19	0	0		19	0	28	0	0	28	
092017 - FOREST HILL MEUDON LA FORET	5	PRIVE	Non	3	actif	0	0	3		3	0	0	0	0	0	
092021 - FOREST HILL CITY FORM	4	PRIVE	Non	114	actif	10	0	25		35	0	9	0	27	36	
093001 - COMPLEXE ARTUR ASHE MONTREUIL	3	MUNI	Non	51	actif	23	2	20		45	1	27	0	28	56	
093006 - MSQUASH DU CYGNE - EPINAY	6	PRIVE	Non	70	actif	66	0	2		68	0	59	8	0	67	
094001 - TENNIS SQUASH PLESSIS TREVISE	3	ASSO	Non	168	actif	48	34	69		151	4	47	44	78	173	
094002 - SQUASH CENTER VINCENNES	7	PRIVE	Non	577	actif	87	40	282		409	0	89	44	162	295	
094003 - CENTRE MARIE THERESE EYQUEM	4	MUNI	Non	100	actif	53	18	13		84	0	48	24	12	84	
094006 - GYMNASE AIR FRANCE ORLY	3	ASSO	Non	3	actif	3	0	0		3	0	4	1	0	5	
094007 - CAL SQUASH L'HAY LES ROSES	2	MUNI	Non	16	actif	14	0	0		14	1	14	0	0	15	
094008 - PADEL HORIZON - CHAMPIGNY (4 courts)		PRIVE	SS	48	Inactif	43	0	2		45	0	0	0	0	0	
095001 - SQUASH 95 ST OUEN L'AUMONE	5	PRIVE	Non	139	actif	84	24	25		133	1	84	35	74	194	
095005 - OS SANNOIS TENNIS SQUASH BAD	7	ASSO	Non	298	actif	20	1	227		248	3	28	3	134	168	
<b>FEDERATION</b>	<b>891</b>			<b>20953</b>		<b>6907</b>	<b>2141</b>	<b>5580</b>	<b>164</b>	<b>14792</b>	<b>125</b>	<b>7091</b>	<b>2218</b>	<b>4795</b>	<b>119</b>	<b>14348</b>

### Point sur les équipes engagées sur le Critérium championnat par équipes fédérales :

Le nombre de participants continue à baisser de saison en saison avec des situations toujours plus critiques pour les corps et les femmes.

	19-20	18-19	17-18	16-17	15-16	14-15	13-14	12-13	% depuis 2012	
H équipes	102	107	109	111	115	109	110	112		H équipes
	-4,67%	-1,83%	-1,80%	-3,48%	5,50%	-0,91%	-1,79%		-8,93%	
Licences H	946	1038	1099	1118	1134	1098	1110	1128		Licences H
	-8,86%	-5,55%	-1,70%	-1,41%	3,28%	-1,08%	-1,60%		-16,13%	
F équipes	20	22	21	23	24	23	26	26		F équipes
	-9,09%	4,76%	-8,70%	-4,17%	4,35%	-11,54%	0,00%		-23,08%	
Licences F	137	166	176	181	192	194	204	221		Licences F
	-17,47%	-5,68%	-2,76%	-5,73%	-1,03%	-4,90%	-7,69%		-38,01%	
Corpo équipes	27	28	33	36	35	39	36	40		Corpo équipes
	-3,57%	-15,15%	-8,33%	2,86%	-10,26%	8,33%	-10,00%		-32,50%	
Licences C	181	195	238	256	279	301	271	301		Licences C
	-7,18%	-18,07%	-7,03%	-8,24%	-7,31%	11,07%	-9,97%		-39,87%	
<b>Total équipes</b>	<b>149</b>	<b>157</b>	<b>163</b>	<b>170</b>	<b>174</b>	<b>171</b>	<b>172</b>	<b>178</b>		<b>Total équipes</b>
	-5,10%	-3,68%	-4,12%	-2,30%	1,75%	-0,58%	-3,37%		-16,29%	
<b>Total Licences</b>	<b>1 264</b>	<b>1 399</b>	<b>1 513</b>	<b>1 555</b>	<b>1 605</b>	<b>1 593</b>	<b>1 585</b>	<b>1 650</b>		<b>Total Licences</b>
	-9,65%	-7,53%	-2,70%	-3,12%	0,75%	0,50%	-3,94%		-23,39%	

### **Signature d'un protocole de partenariat entre la région, la FFS et Ligue (en annexe) lors du tournoi féminin gratuit organisé par la ligue :**

Le squash féminin est une priorité. Pour la cinquième année consécutive, nous avons organisé un tournoi féminin gratuit le 1 février dernier au Stade Français. Pour rappel, c'est Rachid Tilikete qui avait été à l'initiative de ce projet, et les deux premières éditions avaient été mises en place par l'ASPTT Paris au Centre Jules Ladoumègue. Alors que celle de cette année était organisée dans le cadre de l'opération Sport Féminin Toujours du Ministère des Sports et du Conseil Supérieur de l'Audiovisuel, pas moins de 48 joueuses s'étaient donné rendez-vous au Complexe Géo-André. À notre grande satisfaction nous tenons à souligner l'excellent travail de l'association hôte (sa présidente Caroline Grangeon, mais aussi Julie Soudaz et Carolina Gothberg) et nous réaffirmons notre volonté de mettre l'accent sur le squash féminin. C'est l'une de nos priorités, avec les jeunes. Dans ce domaine, les résultats enregistrés lors des derniers championnats de France, individuels et par équipes, nous encourageant à continuer dans ce sens.



Le Conseil Régional d'Île-de-France et son vice-président M. Patrick Karam (chargé des sports, de la jeunesse et de la vie associative) ont honoré le tournoi de leur présence, afin de signer une convention de partenariat tripartite avec la Fédération Française de Squash représentée par son président Jean-Denis Barbet, qui a également reçu des mains de M. Karam la médaille de la région et la Ligue représentée par moi-même.

L'objectif est de développer la discipline et de nous accompagner dans des projets d'investissement, Cela englobe un soutien financier pour les centres d'entraînement régionaux, l'installation de défibrillateurs dans les clubs, la rénovation des équipements, le dispositif 'chèques sport', ainsi que l'achat de matériel amovible afin d'amener le squash dans les établissements scolaires.

Lors de son discours préalable à la signature de la convention, Patrick Karam a rappelé que la région Île-de-France était un acteur majeur aux côtés du mouvement sportif.

### **Campagne Olympique « Squash 2024 »**

La non sélection de notre sport a été une grosse déception et une incompréhension.

### **AG électives**

Elle aura lieu le pour la ligue le 16/11/20 et le 12 décembre pour la FD. Jean-Denis Barbet ne se représentera pas à sa réélection comme président de la FD.

Les associations devront avoir fait leurs AG électives avant le 24 octobre.

### **Conclusion**

Nos clubs et associations avancent à des rythmes différents. Nous avons dans l'ensemble une bonne dynamique grâce aux différents championnats par équipes organisés tout au long de la saison.

Toutes les aides et idées sont acceptées afin que notre sport puisse continuer à vivre longtemps.

### **Approbation rapport moral du Président**

Le Rapport moral du Président est adopté par un vote à l'unanimité des voix des membres présents ou représentés.

## **III. Présentation du rapport de la Commission Jeunes par Benoit Piscione**

**Budget 2019-2020** : validé à hauteur de 20.600 € par le CoDir de la Ligue en octobre 2019 ; pas de dépassement à ce stade de l'année.

### **CER (Centre d'Entraînement Régional)**

- Structure Non Permanente (SNP) avec 28 jeunes entre 9 et 20 ans encadrés par une dizaine de coaches coordonnés par l'ETR
- Charte validée par le CoDir de la Ligue en janvier 2020 et à mettre progressivement en place

### **Evènements**

- Rassemblements Jeunes IDF (stage) : 3 dates prévues sur la saison pour souder le collectif IDF Jeunes, réservés aux enfants de moins de 15 ans
- Circuit Ken Chervet : 4 tournois 1 jour dans l'année : Vincennes, Stade Français, Créteil et Squash95 pour 2019-2020 ; pour débutant et joueurs plus confirmés ; par exemple, 65 participants à la dernière édition début février au SF, dont la moitié de débutants en compétition. Nouvel élan sur cette saison avec notamment la présence de nouvelles associations, notamment Pyramides, Saint-Cloud, Montmartre...
- Circuit Inter-Régional Jeunes organisé par la FFS : 1 date en IDF, mi-novembre à Squash95 (84 inscrits venant de 6 Ligues) ; finales nationales en mai à Bordeaux, lors des Championnats de France Individuels Vétérans

- Championnats de France : prise en charge par la Ligue de l'hébergement (et du déplacement si le lieu est éloigné de Paris) des enfants sélectionnés pour les épreuves individuelles et les championnats par équipe Inter-Ligues. Voir résultats ci-dessous.

## Résultats

### France Individuels U13-U17 mars 2019 Chartres

- U13 Filles : Or pour Inès GUYOT (Squash95), Bronze pour Eva CICERI (Squash95)
- U17 Filles : Bronze pour Zoé FAURE (Vincennes)
- U13 Garçons : Bronze pour Noa YULZARI (Vincennes)
- U17 Garçons : Bronze pour Joshua JACQUES-PHINERA (PUC)

### France Equipes mixtes (2 garçons et 1 fille) Clubs U13-U17 mai 2019 Squash95

- U13 : Or pour Vincennes (Emma VASSET, Noa YULZARI, Ilyes HAMMOUCHE), Argent pour Squash95 (Eva CICERI, Noémie BILLARD, Axel DAUJON, Morgan DAUJON)
- U17 meilleure place IDF Saint-Cloud : 5<sup>ème</sup> (Charlotte PISCIONE, Julie RIEHL, Timothé EMPRIN, Tom REDONDIN, Melvil SCIANIMANICO)

### France Individuels U19 octobre 2019 Angers

- Filles : 7<sup>ème</sup> place pour Zoé FAURE (Vincennes)
- Garçons : Bronze pour Manuel PAQUEMAR (Créteil), 5<sup>ème</sup> place pour Joshua JACQUES-PHINERA (PUC)

### France Individuels U11-U15 décembre 2019 Gradignan : 4 titres sur 4 !



- U11 Filles : Or pour Sarah GUYOT (Squash95), Argent pour Adèle VINEL (Vincennes)
- U15 Filles : Or pour Lauren BALTAYAN (Créteil), Bronze pour Inès GUYOT (Squash95)

- U11 Garçons : Or pour Ethan LECORDIER (Créteil), Argent pour Morgan DAUJON (Squash95)
- U15 Garçons : Or pour Melvil SCIANIMANICO (Saint-Cloud)

#### France Equipes mixtes (3 garçons et 2 filles) Inter-Ligues U11-U13-U15 janvier 2020 Chartres

- Or (Sarah et Inès GUYOT, Ethan LECORDIER, Axel DAUJON, Melvil SCIANIMANICO) et Bronze (Emma VASSET, Eva CICERI, Théo BAUDRY, Ilyes HAMMOUCHE, Noa YULZARI) pour IDF

#### Open International de France Lille février 2020

- Or pour Melvil SCIANIMANICO (Saint-Cloud) en G15, Bronze pour Lauren BALTAYAN (Créteil) en F15 et Zoé FAURE (Vincennes) en F17

#### IV. Rapport du Trésorier : Présentation des comptes au 31/12/2019

Le point financier est exposé par Jean-Claude CAYZAC, Trésorier de la Ligue.

Excellente trésorerie, comme il est habituel en fin d'année, mais aussi en raison notamment des subventions emplois reçues les années précédentes et mises en provisions pour régulation ultérieure éventuelle.

Les fonds propres passent à plus de 60.000€, permettant ainsi d'envisager des actions significatives (achat local pour stockage, évènement sportif en Ile de France...)

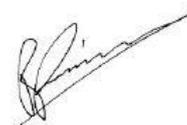
ACTIF	
SG	9 649,66 €
LIV EPARGNE 1 SG	46 232,02 €
LIV EPARGNE 2 SG	31 477,00 €
<i>DEBITEURS DIVERS</i>	
FFSq	7 988,50 €
DIVERS	5 232,90 €
AVANCES FRAIS en ATTENTE	1 151,62 €
SUBVENTION CR à recevoir	15 342,00 €
CHARGES PAYEES d'AVANCE	2 369,50 €
<b>TOTAUX</b>	<b>119 443,20 €</b>

PASSIF	
REPORT à NOUVEAU	34 650,65 €
RESULTAT (profit)	27 360,31 €
<i>CREDITEURS DIVERS</i>	
ORGANISMES SOCIAUX	4 475,81 €
FOURNISSEURS DIVERS	7 171,43 €
Provisions Indemn Retraite	5 000,00 €
Provisions SUBV EMPLOI en cours	23 833,00 €
PRODUITS CONSTATES d'AVANCE	16 952,00 €
<b>TOTAUX</b>	<b>119 443,20 €</b>

Jean Claude Cayzac Trésorier



François Prince Président



Validé par l'Assemblée Générale Ordinaire du 9/03/2020

Compte d'exploitation 2019 :

Le résultat positif de 27.000€ s'explique par plusieurs éléments, par comparaison à 2018 Forte diminution des salaires et charges en raison du départ de Coline Aumard en 2018. Dans le cadre de la convention de la région, grâce à une meilleure utilisation des possibilités offertes, augmentation de la subvention reçue. Augmentation de la contribution fédérale (liée au nombre de licences) en raison de la nouvelle répartition sur l'année civile, ne donnant pas lieu à un report sur l'année suivante.

LIGUE REGIONALE ILE DE France DE de SQUASH  
Compte d'exploitation exercice année 2019

CHARGES		PRODUITS	
<b>Locations et assurances</b>		<b>Subventions et aides</b>	
Location et charges bureaux Ligue	7 051,08	Subvention CNDS	9 000,00
Locations courts et Install.sportives	3 205,00	CNDS BOP	6 000,00
Assurances	883,10	Reprise prov subv emploi	
<b>Honoraires, vacations, salaires et charges</b>		Subvention Région IdF - Dir sports	15 542,00
Honor. et vacations (arbitrage, formateurs,encadr.)	7 495,00	Aide Fédé école Jeunes	
Salaires et charges + frais bull.payes+prov.ret.	35 353,07	Participation parents aux depl.jeunes	754,50
<b>Transports, hébergement, restauration</b>		Service civique: Aide au tutorat	1 456,37
Frais déplacement staff	3 176,90	Contribution fédérale	18 474,50
Frais déplacements compétiteurs et coaches	8 985,78	<b>Activités sportives</b>	
<b>Réunions, Communication, représentation</b>		Homologation des tournois	8 550,00
Articles de presse, Flyers	633,67	Homologation des courts	3 587,00
Réunions, réceptions, animations	2 962,70	Inscriptions aux compétitions	37 298,05
<b>Frais administratifs</b>		Formations	4 280,00
Courrier, téléphone et Internet	1 197,42	Divers	
Fournitures administratives et divers	444,82	Divers	
Services bancaires	78,60	Prestations de services	
Cotisation CROSIF	289,00	Dons - Abandon de créances	4 644,86
Dotations aux amortissements et +/- value		Produits financiers	328,46
Matériel informat + site internet	3 112,45	Solde Produits exerc. précédents	7 287,76
<b>Frais de compétitions- Matériels sportifs</b>		<b>Contributions volontaires</b>	
Coupes, médailles, textiles	9 217,93	Locaux mis à disposition	16 200,00
Inscriptions aux compet.nationales	1 000,00	Bénévoles pour arbitrage et encadrement	6 800,00
<b>Aides accordées</b>		Dépenses des familles pour jeunes	26 400,00
Aide à Formations	300,00	Packages pris en charge Fédération	2 700,00
Aides Ht Niveau/ ecole jeunes		<b>Total recettes</b>	<b>169 303,50</b>
Tournois féminins: Wispa Créteil et Déesses	3 000,00	<b>Résultat</b>	
Service civique	1 456,67	<b>27 360,31</b>	
<b>Exercices antérieurs</b>		François Prince Président	
Solde Charges exerc. précédents			
<b>Emploi des Contributions volontaires</b>			
Locations Locaux non facturés	16 200,00	Jean Claude Cayzac Trésorier	
Bénévoles: Arbitrage et encadrement	6 800,00		
Frais déplt et encadt jeunes pris charge par famille	26 400,00		
Participation aux Packages des Open Intern.	2 700,00		
<b>Total charges</b>	<b>141 943,19</b>		

Validé par l'Assemblée Générale Ordinaire du 9/03/2020

## V. Adoption du bilan et du compte d'exploitation 2019 à l'unanimité

Le rapport du Trésorier est adopté à l'unanimité des voix des membres présents ou représentés.

## VI. Présentation du budget prévisionnel 2020

Jean Claude Cayzac, Trésorier de la Ligue présente le budget prévisionnel 2020.

Le prévisionnel 2020 est établi sur la base du réalisé 2019, avec toutefois une forte augmentation du budget jeunes (déplacements et participation aux compétitions)

Toutefois, ce prévisionnel pourra être modifié en fonction des subventions du Ministère qui ne seront connues qu'à la mi-2020.



### LIGUE REGIONALE ILE DE France DE SQUASH Budget prévisionnel 2020

CHARGES		PRODUITS	
<b>Locations et assurances</b>		<b>Subventions et aides</b>	
Location et charges bureaux Ligue	7 250,00	Subvention CND5	13 000,00
Locations courts et Install.sportives	3 600,00	CND5 BOP	
Assurances	920,00	Subvention Région IdF - Dir sports	14 000,00
<b>Honoraires, vacations, salaires et charges</b>		Participation parents aux depl.jeunes	
Honor. et vacations (arbitrage, formateurs, encadr.)	8 500,00	Service civique: Aide au tutorat	1 500,00
Salaires et charges + frais bull.payes+prov.ret.	36 500,00	<b>Activités sportives</b>	
<b>Transports, hébergement, restauration</b>		Contribution fédérale	10 000,00
Frais déplacement staff	3 500,00	Homologation des tournois	8 000,00
Frais déplacements compétiteurs et coaches	11 000,00	Homologation des courts	3 200,00
<b>Réunions, Communication, représentation</b>		Inscriptions aux compétitions	35 000,00
Articles de presse, Flyers	800,00	Formations	3 500,00
Réunions, réceptions, animations	3 500,00	Divers	
<b>Frais administratifs</b>		Divers	
Courrier, téléphone et internet	1 200,00	Prestations de services	
Fournitures administratives et divers	730,00	Dons - Abandon de créances	4 000,00
Services bancaires	100,00	Produits financiers	300,00
Cotisation CROSIF	300,00	Solde Charges-Produits exerc. précédents	
Dotations aux amortissements et +/- value		<b>Contributions volontaires</b>	
Matériel informat et site internet	1 500,00	Locaux mis à disposition	16 200,00
<b>Frais de compétitions- Matériels sportifs</b>		Bénévoles pour arbitrage et encadrement jeunes	6 800,00
Coupes, médailles, textiles	5 000,00	Dépenses des familles pour jeunes	26 400,00
Inscriptions aux compet.nationales	1 500,00	Packages pris en charge Fédération	2 700,00
Matériels sportifs		<b>Total recettes</b>	<b>144 600,00</b>
<b>Aides accordées</b>		<b>Résultat prévisionnel 2020</b>	
Aide à Formations	500,00	<b>0,00</b>	
Aides Ht Niveau/ ecole jeunes	1 600,00		
Tournois féminins: Wispa Créteil et Déesses	3 000,00		
Service civique	1 500,00		
<b>Emploi des Contributions volontaires</b>			
Locations Locaux non facturés	16 200,00		
Bénévoles: Arbitrage et encadrement	6 800,00		
Frais déplt et encadrt jeunes pris charge par famille	26 400,00		
Participation aux Packages des Open Intern.	2 700,00		
<b>Total charges</b>	<b>144 600,00</b>		

Validé par l'Assemblée Générale Ordinaire du 9/03/2020

**VII. Adoption du budget prévisionnel 2020 à l'unanimité**

Le budget prévisionnel 2020 est adopté à l'unanimité des voix des membres présents ou représentés

**VIII. Désignation des représentants de la ligue lors de l'Assemblée Générale de la Fédération**

Date prévue le 25/04/20

Représentants :

Youssef Mahamat pour les clubs

Grégory Mercier pour les associations

**IX. Politique de la Ligue sur les prises de licences pour les attributions des tournois et des inscriptions des équipes H en Critérium présentée par Stéphane**

Le mode de fonctionnement précédent

La fédération (soutenue par la ligue) proposait l'affiliation aux associations des clubs leur permettant ainsi de pouvoir participer aux compétitions fédérales et organiser des tournois.

En contrepartie le club s'engage à licencier l'ensemble des pratiquants de Squash dans leur club.

Afin de faciliter la prise de licences, plusieurs types ont été créés comme la licence Pass (tarif préférentiel pour les joueurs non compétiteurs considérés comme pratiquants de façon plus occasionnelle le squash).

Suite à cela certains clubs ne jouant pas le jeu, il leur a été proposé des protocoles d'engagement d'un nombre de licences minimum annuel pour conserver leur statut de club «affilié» permettant de conserver leur accès et l'organisation des compétitions.

Lors de discussions avec certains responsables de club ne respectant pas les accords pris, il nous a été reproché de ne pas apporter suffisamment aux joueurs loisirs.

Nous avons donc créé le logiciel Squashdéfis afin de créer une émulation pour les Squasheurs loisirs.

La contrepartie était que seuls les licenciés pouvaient participer et utiliser ce logiciel.

Ce logiciel avait pour ambition d'évoluer vers plus d'offre de pratique (défi entre 2 copains contre 2 autres – tableau compétition loisir interne – peut être classement régional par point etc. ...)

Flop total, refus encore des clubs d'engager une politique de prise de licences.

Aujourd'hui nous avons retiré les protocoles d'accord qui ne servait à rien et n'était jamais respecté.

Nous devons donc trouver d'autres moyens pour la prise de licence et ne pas voir un avenir toujours en baisse.

Je propose donc que l'accès aux compétitions doit être proportionnel au nombre de licences prises et que chaque licence jeune soit comptabilisée pour 2 afin de valoriser les clubs ayant une école jeunes.

Pour rappel cette année pour l'organisation de tournois :

1 Tournoi = 30 licences  
2 Tournois = 60 licences  
3 Tournois = 90 licences  
etc ...

Proposition pour l'inscription d'équipes hommes au Critérium la saison prochaine :

1 équipe = 30 licences  
2 équipes = 60 licences  
3 équipes = 90 licences  
etc ...

Dérogation pour les nouvelles associations sur la première année.

Courrier d'information à faire aux associations et capitaines d'équipes.

Pour le Corpo et l'inscription d'équipes femmes au Critérium : libre accès.

Pour le Tridaknos : libre accès.

Il résulte du débat que cette proposition devra être retravaillée ; elle n'est pas soumise au vote.

## **X. Questions diverses**

Aucunes

### Clôture de l'Assemblée Générale Ordinaire

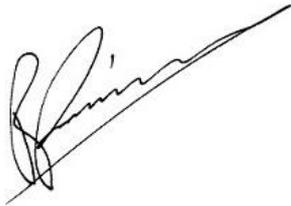
Le Président clôture la séance en remerciant également une fois de plus tous les acteurs bénévoles de notre ligue qui participent à sa vie quotidienne en prenant sur leur temps pour effectuer les différentes missions qu'ils prennent en charge.

L'ordre du jour étant épuisé, l'Assemblée Générale Ordinaire est close à 22H20.

Fait à Paris, 9 mars 2020

François Prince  
Président de la Ligue Régionale Ile de France

Stéphane Lamanilève  
Secrétaire Général



## ANNEXES

- I. **Protocole région**
  
- II. **Feuille d'émargement**

Direction des Sports, des Loisirs et de la Citoyenneté



Le 1er février 2020

## PROTOCOLE DE PARTENARIAT

Entre,

La Région Île-de-France dont le siège est situé au 2, rue Simone Veil, 93400 Saint-Ouen, représentée par sa Présidente, Madame Valérie PECRESSE, en vertu de la délibération CP n°2019-285 du 03 juillet 2019.

Ci-après dénommée « la Région »,

d'une part,

Et

La Fédération Française de Squash, 2 rue Paris 94100 Saint-Maur-des-Fossés, représentée par son Président, Monsieur Jean-Denis BARBET

Ci-après dénommée « la Fédération ».

Et

La Ligue Régionale Île-de-France de Squash, 14 rue Ernest Renan 75015 Paris, représentée par son Président, Monsieur François PRINCE

Ci-après dénommée « la Ligue ».

d'autre part,

### PRÉAMBULE

#### I. LA RÉGION, PREMIER FINANCEUR DU MOUVEMENT SPORTIF FRANCILIEN ET DES COLLECTIVITÉS LOCALES EN ÎLE-DE-FRANCE

La Région affirme sa volonté de réduire les fractures territoriales franciliennes en agissant en particulier pour le sport. Dans ce cadre, elle a décidé d'augmenter ses subventions en faveur du sport pour 2018 dans un contexte de baisse budgétaire généralisée pour l'ensemble des partenaires des Jeux Olympiques et Paralympiques 2024 ainsi que des collectivités. Le budget 2018 confirme et amplifie ainsi cet effort sans précédent, qui fait de la Région le premier partenaire du sport en Île-de-France

Dans le cadre de l'organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques 2024, la Région a pris un engagement financier total de 235 M€ ce qui en fait le deuxième financeur après l'Etat et devant la ville de Paris.

Parallèlement à cette contribution, la Région a tenu à poursuivre son soutien à l'ensemble du mouvement sportif.

Ainsi, doté d'un budget de plus de 54 M€ pour les investissements sportifs en 2018, la Région confirme son programme d'actions ambitieux pour financer la construction, la rénovation d'équipements sportifs et l'amélioration de l'accès et de la sécurité dans les îles de loisirs franciliennes.

Ce sont ainsi **255 équipements sportifs** qui sont sortis de terre, en **2018** et **172 projets en 2017**, grâce au soutien financier de la Région, contre **13 projets** financés en **2015** sous la précédente mandature.

**Des efforts budgétaires très importants à hauteur de 10 M€ (en 2018)** sont dédiés à la formation et au développement de la pratique sportive, à l'organisation d'évènements sportifs, sur le territoire, au déplacement des jeunes sportifs, à la promotion du sport, à l'accueil de délégations étrangères et de l'Outre-Mer dans le cadre « d'Ile-de-France terre, d'excellence sportive pour l'international », aux Ambassadeurs du Sport et au développement de l'accès aux loisirs et aux vacances sur les îles de loisirs franciliennes.

## **II. LES PRIORITÉS DE LA NOUVELLE POLITIQUE SPORTIVE RÉGIONALE**

**La politique sportive régionale, en partenariat avec le mouvement sportif, vise à renforcer la pratique de haut niveau comme celle du plus grand nombre. Elle a pour objectif de préparer toute une génération aux Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris en 2024.**

Afin de répondre à cet objectif, la Région consolide ses relations entre les différents acteurs du sport sur le territoire francilien et affirme ainsi une nouvelle politique sportive. Celle-ci a acquis une nouvelle dimension depuis sa refonte et la mise en place de nouveaux dispositifs. La nouvelle politique sportive régionale est notamment marquée par un lien renforcé avec le Comité Régional Olympique et Sportif d'Ile-de-France, tête de réseau du monde sportif régional.

**Le soutien aux fédérations sportives devient un nouvel axe de la politique régionale.**

### **a. Les priorités de la Région avec le mouvement sportif**

Les enjeux de la pratique sportive en Ile-de-France sont multiples : santé, lien social, intégration, attractivité. C'est pourquoi, la Région met en place une politique volontariste en faveur du sport et s'est engagée à :

**Favoriser l'accès au sport pour le plus grand nombre** en portant une attention particulière aux publics les plus éloignés de la pratique sportive, tant pour des raisons géographiques, culturelles que sociales ou de handicap, et par le biais des conventions pluriannuelles passées avec les fédérations, ligues et comités sportifs régionaux à l'occasion de la **nouvelle Olympiade 2017-2020** (en 2018 : 80 conventions sur le développement de la pratique sportive et 78 conventions sur la formation). Les soutiens sont prioritairement tournés vers le développement de la pratique sportive pour tous, l'accessibilité des équipements pour les personnes en situation de handicap, l'accès à la pratique sportive pour le public féminin, les adolescents et les seniors ;

**Soutenir les formations professionnalisantes, diplômantes ou continues**, en ce qui concerne l'encadrement éducatif et technique et les dirigeants bénévoles et officiels (32 565 formations) ;

**Aider à la création d'emplois sportifs pérennes** dans le milieu associatif par le biais des formations inscrites dans le cadre des conventions passées avec les ligues et comités sportifs régionaux (2 743 emplois créés).

**Soutenir et mettre en valeur les athlètes franciliens**. Pour ces athlètes et notamment les Ambassadeurs du sport de la région, cela se concrétise à la fois par un soutien au niveau de leur pratique sportive et de leurs projets de reconversion et également par un financement de leur formation et/ou d'insertion professionnelle pendant l'olympiade et dans la perspective des Jeux de 2024 ;

**Accompagner et soutenir les événements sportifs internationaux** dont les effets sont indéniables sur la pratique sportive, l'emploi et le tourisme. L'organisation de ces compétitions est également un vecteur indispensable au rayonnement du territoire francilien, à son attractivité mais aussi à la promotion des JOP de Paris 2024 ;

**Accompagner les clubs dans leurs parcours compétitifs** vers les plus hauts sommets nationaux et internationaux en leur permettant de bénéficier des meilleures conditions d'évolution (4 clubs Élite / 34 clubs Premium) ;

**Contribuer à soutenir la solidarité internationale et le développement de la performance du mouvement sportif francilien**, en favorisant l'accueil de délégations issues de pays en lien avec ses politiques internationale, européenne et francophone ;

**Aider au déplacement des jeunes sportifs âgés de 13 à 18 ans , ou 25 ans pour les personnes en situation de handicap**, lors de compétitions officielles se déroulant en Île-de-France par le biais des chèques tranSport ;

**Encourager la pratique sportive pour le public féminin**, notamment dans les zones prioritaires sensibles et rurales, et également pour les personnes en situation de handicap.

**Accompagner et permettre la pratique sportive des personnes en situation de handicap** par l'achat de matériels spécifiques par le biais des ligues et comités sportifs régionaux et par le biais des conventions pluriannuelles passées avec les ligues handisport et de sport adapté ;

**Soutenir les projets associatifs d'envergure régionale en faveur des quartiers prioritaires de la politique de la ville** visant à renforcer la cohésion sociale et territoriale, défendre les valeurs de la République et la Citoyenneté, favoriser la place des femmes au sein de l'espace public dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville (équipements sportifs) et lutter contre les violences faites aux femmes ;

**Lutter contre toutes les formes de discriminations et prévenir les risques de radicalisation** en adoptant la Charte régionale des valeurs de la République et de la laïcité élaborée en association avec les ligues et comités sportifs régionaux que chaque clubs et associations franciliens (19 100 clubs) s'engage à diffuser et à appliquer. Dans ce cadre, elle a formé et a décidé de former un réseau de lanceurs d'alerte, de vigies des valeurs de la République L'objectif est de donner aux clubs et aux entraîneurs des outils pour leur permettre d'agir avant que les jeunes ne basculent ;

Dans la continuité, une charte d'éthique et de déontologie a été élaborée. Elle a été signée par l'ensemble des ligues et comités régionaux d'Île de France. Bâtie autour de 10 engagements, cette charte a pour objectif, par une action éducative, de faire reculer les nombreuses dérives constatées dans le sport en promouvant auprès du mouvement sportif francilien une approche citoyenne et respectueuse du sport.

Chaque licencié est appelé à signer cette charte dès sa prise de licence, à adhérer ainsi à ces 10 engagements et à les respecter en toutes circonstances.

**Développer l'accès aux loisirs et aux vacances** pour les jeunes Franciliens, notamment pour ceux qui ne partent pas en vacances, par le biais des tickets loisirs et des villages sportifs et culturels organisées sur les îles de loisirs, leur donnant ainsi la possibilité de découvrir et de pratiquer des activités sportives, culturelles et pédagogiques durant les vacances d'été.

#### **b. Les priorités de la Région avec les collectivités locales**

L'Île-de-France a un taux d'équipement sportif par habitant qui est largement inférieur à la moyenne nationale. C'est pourquoi, la Région a décidé de combler ce retard important,

notamment en simplifiant les conditions d'éligibilité pour financer davantage d'infrastructures sportives.

Ainsi, elle s'engage à :

**Moderniser les équipements sportifs en veillant au développement équilibré de son territoire tout en favorisant son attractivité.** Les nombreux projets d'équipements sportifs de proximité à l'initiative des collectivités territoriales et soutenues par la Région, constituent une réponse appropriée à la carence de certains territoires dans ce domaine. De plus, la Région a instauré l'obligation d'installation d'un club résident pour chaque infrastructure sportive qu'elle finance ;

**Poursuivre les efforts en matière de construction et de rénovation des équipements sportifs mis à disposition des lycées** en faveur de l'éducation physique et sportive et du maillage associatif local ;

**Accompagner les collectivités franciliennes** de plus de 2.000 habitants (communes, EPCI et EPT) dans leurs projets d'investissement concourant à la réalisation d'équipements sportifs de proximité répondant aux besoins des populations locales dans le cadre du contrat d'aménagement régional (CAR).

### **III. LA REGION AUX COTÉS DU SQUASH AU NIVEAU NATIONAL ET REGIONAL**

#### **a. La Région, premier financeur du Squash**

La Région souhaite développer son accompagnement en axant son soutien principalement sur la pratique sportive et la formation par le biais de la convention pluriannuelle (2017-2020) passée avec la ligue Régionale Île-de-France de Squash, qui a notamment permis de créer des emplois en temps plein. Cette convention se poursuivra parallèlement au présent protocole jusqu'en 2020.

La Région soutient également les événements sportifs d'intérêt régional, national, international, finance aussi les Clubs Excellence d'Île-de-France et les Ambassadeurs du sport de la Région Île-de-France, de l'olympisme et du paralympisme.

Certains dispositifs sont conditionnés à l'obligation de mise en place d'un club résident avec une pratique féminine et si possible le développement de la pratique pour les personnes en situation de handicap.

#### **b. La Fédération, partenaire privilégié de la Région Île-de-France, déploie sa politique sportive vers les clubs et les pratiquants, en collaboration avec la ligue régionale Île-de-France de Squash**

Dans le cadre de sa mission de service public défini par l'article L.131-9 du Code du sport, la Fédération favorise la démocratisation et le développement de la pratique du Squash. Pour ce faire, elle anime et développe un réseau de clubs sur tout le territoire.

Le projet fédéral, est constitué de 4 axes :

1. Développer le squash en direction de tous les publics (développer le public jeune, changer de modèle économique et créer une relation de confiance avec les clubs)
2. Maintenir le rang de la France dans le top 3 mondial
3. Organiser une stratégie d'influence (l'enjeu consiste à avoir plus de squash en France et plus de Français dans les instances internationales).
4. Remplir les missions d'utilité sociale (handicap, développement durable...).

Ce travail, quel que soit l'axe choisi, passe par le club.

Suite à la restructuration territoriale de 2016, la FF Squash a construit en collaboration avec ses ligues un cadre de partenariat fédéral sous la forme de convention d'objectifs partagés. Cette convention comporte deux volets. La première partie comporte des éléments administratifs obligatoires, dont le Projet Sportif Territorial Concerté de la ligue et la seconde partie porte sur des choix partagés fédération-ligue.

L'idée générale qui préside à ce mode de fonctionnement consiste à dire que, compte tenu du caractère modeste des actions menées lorsque le travail des uns et des autres est isolé, la fédération doit absolument mutualiser ses efforts, qu'ils soient humains ou financiers, avec ceux de ses structures affiliées.

Cette aide a contribué à financer des actions de formation mises en place par la ligue, soutenir les déplacements des clubs pour les championnats et les interclubs et à labelliser des clubs franciliens répondant aux critères de la Fédération.

Pour 2020, il est prévu d'organiser un Open international de France, en région d'Ile-de-France (estimation d'environ 1 million d'euros). Cet événement représentera un investissement financier important, au bénéfice notable des clubs franciliens.

• **Soutien spécifique à la ligue régionale Île-de-France et actions communes en faveur du développement**

Dans le cadre de l'aide au développement de la pratique, La Fédération accorde des aides directes aux clubs de la ligue pour soutenir leur projet de développement par l'intermédiaire de la labellisation.

La Fédération porte et appuie des projets d'équipements de Squash auprès de la Région Île-de-France.

Pour la saison sportive 2018, les aides au développement accordées par la Fédération à la ligue s'élèvent à 10 825 € de rétribution de licences pour les clubs franciliens. De plus, 1 Conseiller technique sportif est missionné pour organiser l'accompagnement de la ligue Ile de France et des clubs (soit l'équivalent de 70 000€ par an).

Enfin, pour 2019, 10 000€ ont été alloués pour l'accompagnement des clubs qui participent à bâtir le projet de performance fédéral (PPF). Le principe est de décliner le PPF au niveau des territoires, via des centres d'entraînements régionaux.

La présente convention a donc pour but de définir les modalités du partenariat entre la Région et la Fédération pour le développement et la promotion de la pratique du Squash en Île-de-France.

**IL A ÉTÉ CONVENU CE QUI SUIT :**

**ARTICLE 1 : OBJET**

Le protocole instaure **un partenariat novateur entre la Région et la Fédération** qui s'appuie sur les dispositifs d'aides régionales en direction de projets d'équipements sportifs, de formation et de développement de la pratique du Squash d'une manière générale.

Dans ce cadre, la Région et la Fédération **décident d'agir ensemble** pour :

**PROMOUVOIR ET FAIRE RESPECTER LES VALEURS DE LA RÉPUBLIQUE ET LE PRINCIPE DE LAÏCITÉ AINSI QUE LES VALEURS D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DU SPORT.**

S'attacher au respect de la laïcité, des valeurs républicaines et à la prévention contre toutes les formes de violence (racisme, sexisme, homophobie, violences sexuelles, préjugés à l'encontre des personnes en situation de handicap), de discrimination, de radicalisation, d'incivilités et de hooliganisme dans les différentes actions sportives menées sur le territoire francilien. (Charte régionale des valeurs de la République et de la laïcité; Charte régionale d'éthique et de déontologie du sport).

À travers son règlement disciplinaire, la Fédération affiche fermeté et détermination face à toutes les formes de violences, de discriminations et de radicalisation, d'incivilités et de hooliganisme dans le sport.

**ENCOURAGER ET DÉVELOPPER LA PRATIQUE SPORTIVE DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP**

Recenser les expériences d'intégration des personnes handicapées dans les clubs ;

Evaluer l'augmentation du nombre de pratiquants et de licenciés sur l'olympiade ;

Former les entraîneurs à l'encadrement de cette pratique dédiée aux personnes en situation de handicap;

Encourager la pratique sportive des personnes en situation de handicap, notamment au travers d'un projet pluriannuel concerté entre la Fédération et la Fédération Française Handisport jusqu'en 2024.

**FAVORISER L'ACCÈS AU SPORT POUR TOUS ET NOTAMMENT DES FEMMES.**

Encourager la pratique physique et sportive féminine par des actions innovantes en faveur des femmes, des actions auprès des lycéennes, des actions de promotion de la pratique lors d'événements sportifs 100% féminins, en partenariat avec la Région.

Faciliter la féminisation du mouvement sportif francilien grâce à la formation au travers de la prise en compte des enjeux de la mixité dans les formations de l'encadrement technique sportif et des fonctions d'arbitrages et d'encadrement.

Accompagner les sportives de haut niveau dans la construction de leur projet professionnel et sportif, promouvoir et accroître la réussite des féminines dans le haut niveau. Le Parcours de Performance Fédéral 2018-2024 intègre un axe sur ce volet, pleinement déclinable à l'échelle francilienne. Conscient des réalités du modèle économique du Squash, un travail spécifique sur le suivi socio-professionnel des athlètes de haut niveau est d'ores et déjà déployé par la Fédération et sera ainsi amplifié.

Mettre à l'honneur les Ambassadrices du Sport d'Île-de-France par l'organisation de projets et d'animations auprès des Lycées d'Île-de-France.

Développer la pratique sportive pour le plus grand nombre et favoriser le développement des pratiques sportives pour tous sur l'ensemble du territoire, tout en privilégiant les zones rurales et les quartiers de la politique de la ville en Île-de-France.

#### FACILITER L'ACCES DES FEMMES AUX RESPONSABILITES

**Assurer une représentation plus équilibrée des femmes** et des hommes au sein des instances dirigeantes des fédérations, des ligues et comités sportifs et des associations sportives reflétant la répartition des licenciés femmes-hommes par un rééquilibrage de la règle de proportionnalité.

**Favoriser l'accès des femmes à la formation**, à l'encadrement, à l'arbitrage, aux fonctions d'officiels.

#### CONTRIBUER AU RAYONNEMENT INTERNATIONAL DE LA RÉGION ÎLE-DE-FRANCE, 1ERE CAPITALE EUROPÉENNE.

**Accueillir de grands évènements sportifs internationaux** comme moyen de valoriser la dimension éducative et sociale du sport et de favoriser le rayonnement international de la Région (ex : les internationaux de France de Squash en 2020)

#### RENFORCER LA QUALITÉ DES ENCADRANTS ET DE L'INTERVENTION DES BÉNÉVOLES.

**Renforcer la qualité des encadrants et de l'intervention des bénévoles** sur le territoire francilien dans le cadre de **formations professionnalisantes, diplômantes ou continues** (formation des encadrants, des dirigeants et arbitres).

#### ACCOMPAGNER LES SPORTIFS DE HAUT NIVEAU FRANCILIENS DANS LA RECHERCHE DE L'EXCELLENCE SPORTIVE ET D'UN DOUBLE PROJET ADAPTÉ ET RENOUELÉ.

**Accompagner les sportifs de haut-niveau francilien pour leur permettre de mener à bien leur double projet**, sportif d'une part, et scolaire-universitaire d'autre part, en vue d'une insertion professionnelle réussie à l'issue de leur carrière.

**Offrir à ces sportifs, les conditions les plus propices à l'accession au plus haut niveau** en lien avec les clubs d'excellence d'Île-de-France.

Dans le cadre de son projet de performance fédéral (PPF), la fédération française de squash a choisi de positionner le sportif au centre des différents dispositifs mis en œuvre. Ce nouveau paradigme induit nécessairement un repositionnement des clubs. Lorsqu'ils sont le lieu d'entraînement régulier du joueur, les clubs sont davantage reconnus par la fédération et occupent désormais une place bien identifiée.

Le PPF territorial s'appuie exclusivement sur les clubs. En effet, plutôt que d'ouvrir de nombreux pôles et de centraliser l'action du siège fédéral, la ligue se constitue Centre d'Entraînement Régional. De fait, elle va s'appuyer sur les structures qui existent au sein de son territoire. Celles-ci peuvent être des structures d'entraînement non permanent (entraînement non quotidien) ou des structures d'entraînement permanent (entraînement quotidien). Les structures concernées sont surtout les clubs sportifs qui accompagnent le joueur au quotidien.

L'accompagnement des clubs à bâtir le projet fédéral (4 CTS) nécessite des moyens humains et financiers importants qui dépassent le cadre de la seule rétribution des licences (10 825,50 €).

#### DÉVELOPPER LES LIENS ENTRE L'OUTRE-MER ET LA RÉGION ÎLE-DE-FRANCE À TRAVERS LE SPORT.

Accueillir des délégations sportives ultra-marines (Guadeloupe, Martinique, Guyane Réunion et Zones Pacifique et Océanie) dans le cadre de stages et de préparation finale pour une compétition nationale ou internationale et soutenir les athlètes ultra-marins repérés par la Fédération pour qu'ils puissent poursuivre leur double projet.

#### DÉVELOPPER LES LIENS AVEC LES GRANDES ENTREPRISES À TRAVERS LE SPORT.

Permettre la pratique sportive en entreprises et aider les entreprises souhaitant mettre en place des initiatives de promotion de l'activité physique et sportive dans leurs stratégies et pratiques managériales.

Profiter des événements sportifs internationaux accueillis en France pour organiser des échanges de savoirs-faire entre les chefs d'entreprise franciliens et les chefs d'entreprise internationaux.

#### FAVORISER LE DÉVELOPPEMENT DES PRATIQUES SPORTIVES ET DE LOISIRS AU PROFIT DE TOUS LES PUBLICS ET NOTAMMENT DES JEUNES LICENCIÉS FRANCILIENS.

Parce qu'un grand nombre de Franciliennes et de Franciliens ne sont jamais partis ou ne partent pratiquement jamais en vacances, la Région mène une politique volontariste de développement d'accès aux loisirs et aux vacances.

Le dispositif « Ticket-Loisirs » a notamment pour objectif de favoriser le développement des pratiques sportives et de loisirs au profit de tous les publics et notamment des jeunes licenciés franciliens.

Les tickets-loisirs sont utilisables sur les douze îles de loisirs régionales. Ils permettent, suivant les catégories de bénéficiaires, le financement des projets tels que des sorties en groupe à la journée, des cycles d'activités sportives, des actions portées par le mouvement sportif et des séjours au profit des adhérents et licenciés sportifs.

Grâce à la Région, la Fédération et la ligue pourront bénéficier du dispositif « Ticket-Loisirs » au profit de leurs licenciés franciliens.

#### ARTICLE 2 : MODALITÉS D'EXERCICE DU PARTENARIAT

D'une part, la Région et la Fédération pourront soutenir conjointement les projets sportifs de la ligue et des collectivités territoriales au travers d'une aide financière au développement, qui devra faire l'objet d'une saisine du Vice-Président du Conseil régional chargé des sports, des loisirs, de la jeunesse, de la citoyenneté et de la vie associative et des Maires des communes concernées.

D'autre part, la Fédération pourra demander à bénéficier des différents dispositifs régionaux (tant en fonctionnement qu'en investissement) pour les projets qu'elle conduirait dans le cadre des objectifs partagés mentionnés à l'article 1.

Pour ce faire, les projets adressés à la Région feront l'objet d'un examen par les services régionaux dans les conditions fixées par les règlements d'intervention des dispositifs applicables.

Les modalités de versement des aides régionales sont en tout état de cause précisées dans les conventions de subventionnement signées avec la Fédération et la Ligue.

Les aides de la Région sont allouées chaque année dans la limite des crédits ouverts au budget.

### **ARTICLE 3 : DATE D'EFFET ET DURÉE DU PROTOCOLE**

Le présent protocole est valable à compter de la date de sa signature et jusqu'à la fin de olympiade en cours, soit jusqu'au 31 décembre 2020. Il pourra être renouvelé pour l'olympiade suivante menant jusqu'aux Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris en 2024 par reconduction expresse.

### **ARTICLE 4 : OBLIGATIONS EN MATIÈRE DE COMMUNICATION**

LA FÉDÉRATION RECONNAIT QUE LA RÉGION ÎLE-DE-FRANCE EST UN PARTENAIRE MAJEUR DU DÉVELOPPEMENT DU SQUASH, EN CE QUI CONCERNE :

#### **4-1 LE SOUTIEN DES GRANDS ÉVÉNEMENTS SPORTIFS INTERNATIONAUX EN ÎLE-DE-FRANCE**

Grâce au soutien de la Région, la Fédération organise des événements sportifs d'ampleur internationale, tel que l'accueil des Internationaux de France de Squash en 2020, dans le cadre des Tournois du Grand Chelem. Cet événement sera un excellent moyen de promotion du squash au cœur de la région francilienne.

LA FÉDÉRATION S'ENGAGE SUR SES ÉVÉNEMENTS FRANCILIENS À :

- Mettre en valeur le rôle majeur de la Région à travers les supports de communication ;
- Assurer la visibilité régionale dans l'organisation d'événements (logo sur les podiums, banderoles, animations LED, kakémonos, représentant légal pour la remise de récompenses) ;
- Apposer le logo « Île-de-France » précédé de la mention « avec le soutien de la Région Ile de France » sur tous les supports de communication print et digital (programme, page de publicité, site internet, réseaux sociaux, streaming en live) ;
- Apposer le logo « Île-de-France » sur les tenues des sportifs franciliens des équipes de France de Squash ;
- Inviter la Région Île-de-France aux conférences de presse et organiser des actions de promotion ;
- Proposer à la Région des invitations et accès à des événements pour les jeunes lycéens, apprentis, licenciés des clubs franciliens et les représentants de l'institution régionale.

#### **4-2 LE SOUTIEN AU DÉVELOPPEMENT DES ÉQUIPEMENTS SPORTIFS QUI S'INSCRIVENT DANS LA POLITIQUE SPORTIVE PORTÉE PAR LA FÉDÉRATION**

Le principe retenu entre la Région et la Fédération est celui d'une concertation autour des projets d'équipement présentés par les clubs. Pour la transmission d'informations, la Région et la Fédération en lien avec la Ligue Île-de-France élaborent conjointement **une fiche navette dématérialisée** destinée à l'information mutuelle des signataires.

La Région transmet à la Fédération et la ligue régionale Ile-de-France, par le biais de la fiche navette, les projets d'équipement pour la pratique du Squash, déposés sur la plateforme des aides régionales.

#### LA FÉDÉRATION S'ENGAGE À :

- Mettre en valeur le rôle majeur de la Région dans le cadre du financement des équipements sportifs à travers les supports de communication ;
- Assurer la visibilité régionale dans l'équipement sportif (panneaux, kakémonos) ;
- Apposer le logo « Île-de-France » précédé de la mention « avec le soutien de la Région » sur tous les supports de communication print et digital ;
- Organiser l'inauguration en présence de la Région Île-de-France.

#### 4.3 LE SOUTIEN AU DÉVELOPPEMENT DU CENTRE TECHNIQUE NATIONAL DE SQUASH EN ILE-DE-FRANCE

La Région pourra accompagner le développement d'un Centre Technique National de Squash en Ile-de-France (ESIR) qui s'inscrit pleinement dans la politique sportive portée par la Fédération, faisant déjà l'objet d'une convention pluriannuelle dans le cadre du dispositif « Développement de la pratique sportive en faveur de tous les publics » avec la Région.

Ce Centre technique devra permettre de regrouper des athlètes pour des stages de perfectionnement et, le cas échéant, des compétitions de niveau régional et national sans peser sur les créneaux horaires déjà trop contraints des clubs, ainsi que pour des actions de formation.

Ses missions recouvriront les regroupements permanents ou périodiques des jeunes talents sportifs, des sessions de formations des entraîneurs et des animateurs, l'organisation de compétitions régionales ou nationales, la pratique d'athlètes inscrits dans un parcours vers le haut niveau dans les disciplines n'ayant pas de pôles Espoirs en Ile-de-France.

Le Centre technique pourra accueillir le siège administratif de la fédération.

Grâce au soutien de la Région, la Fédération Française de Squash associées pourrait ainsi disposer ainsi du nouveau Centre Technique national en Ile-de-France.

#### LA FÉDÉRATION S'ENGAGE À :

- Mettre en valeur le rôle majeur de la Région dans le cadre du Centre technique Nationale de Squash, à travers les supports de communication ;
- Assurer la visibilité régionale sur l'équipement (panneau, logo sur les supports de communication print et digital) ;
- Apposer une plaque inaugurale personnalisée qui mentionne le nom de la Présidence de la Région Île-de-France et du logo de la Région sur l'équipement à l'intérieur comme à l'extérieur précédé de la mention « avec le soutien de la Région » ;
- Organiser l'inauguration en présence de la Présidente de la Région Île-de-France et du Vice-président chargé des sports, des loisirs, de la jeunesse, de la citoyenneté et de la vie associative.
- Apposer la mention « Région Île-de-France » dans l'appellation du Centre technique ;

- Apposer le logo « Ile-de-France précédé de la mention « avec le soutien de la Région » sur tous les supports de communication print et digital avec le centre technique ;
- Valoriser le rôle majeur de la Région sur le site internet de la Fédération

De plus, la Fédération soutenue par la Région sera soumise au respect de certaines obligations en matière de communication qui **seront détaillées dans les conventions de subventionnement.**

#### ARTICLE 5 : ÉVALUATION

Dans le cadre d'une réunion annuelle entre les parties signataires du présent protocole de partenariat, la Région et la Fédération présenteront un bilan des projets soutenus sur la période de validité dudit protocole.

Fait, en quatre (4) exemplaires originaux,

À Paris, le 1<sup>er</sup> février 2020

Le Président de la  
Fédération  
Française  
de Squash

Le Président  
de la Ligue  
Régionale  
Île-de-France  
de Squash

La Présidente  
du Conseil Régional  
d'Île-de-France

Le Vice-Président  
chargé des sports,  
des loisirs, de la  
jeunesse, de la  
citoyenneté et de la vie  
associative du Conseil  
Régional d'Île-de-France



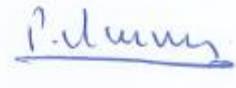
Jean-Denis  
BARBEJ



François PRINCE



Valérie PECRESSE



Patrick KARAM

TABLEAU DE VOTE LIGUE AG DU 9 MARS 2020 LICENCES AU 31/08/19

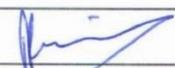
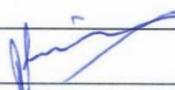
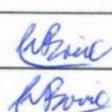
N°Structure	Nom Structure	Etat de la structure	Total Licences	Voix	Voix club	représentant	signature	Voix	Voix clubs
8	LIGUE DE SQUASH D ILE-DE-FRANCE	Actif	1	0		M PRINCE			
A075013	TOTAL SPORT	Actif	11	1		M PRINCE		1	
A075005	LES PETITES FRAPPES	Actif	87	3		M BRACHET		3	
A075000	FEDERATION FRANCAISE	Actif	109	4		M BARBET			
075001 - STADE FRANCAIS					1	M PISCIONE			1
A075001	STADE FRANCAIS SQUASH	Actif	294	7		M PISCIONE		7	
075002 - CERCLE DE L UNION INTERALLIEE					1	M PIERRET			
A075002	ASS. DU CERCLE DE L UNION INTERALLIEE	Actif	38	2		M PIERRET			
A075014	ASSOCIATION SPORTIVE ET CULTURELLE DU FRONT DE SEINE	Inactif	2	0					
075004 - SOCIETE SPORTIVE DU JEU DE PAUME ET DE RACKE					1	M NEBENZAHL			
A075006	SOCIETE SPORTIVE DU JEU DE PAUME ET DE RACQUETS	Actif	197	5		M NEBENZAHL			
075005 - STADE CHARLEY					1	M PRINCE			1
A075016	SQUASH QUARTIER LATIN	Actif	14	1		M PEPIN			
A075009	PARIS UNIVERSITE CLUB	Actif	268	7		M PRINCE		7	
075007 - SQUASH MONTMARTRE					1	M MESTROT			
A075018	ASSO SQUASH MONTMARTRE	Actif	108	4		M MESTROT			
075008 - FOREST HILL AQUABOULEVARD					1	M LE BOVIC			1
A075028	FOREST HILL AQUABOULEVARD	Actif	24	2		M LE BOVIC		2	
077001 - AVON SQUASH					1	M BIHAN			
A077001	PAYS DE FONTAINEBLEAU AVON SQUASH	Actif	101	4		M BIHAN			
077003 - NATURAL FITNESS MEAUX					1	M SALAGER			
A077010	AS SQUASH FIT FORM	Actif	15	1		M SALAGER			
077004 - STADE NAUTIQUE JEAN BOUIN					1	M CAYZAC			1
A077006	ASP SAVIGNY NANDY	Actif	47	2		M CAYZAC		2	

TABLEAU DE VOTE LIGUE AG DU 9 MARS 2020 LICENCES AU 31/08/19

N°Structure	Nom Structure	Etat de la structure	Total Licences	Voix	Voix club	représentant	signature	Voix	Voix clubs	
077008 - CLUB BELINANN						1				
A077007	BELI SQUASH	Actif	10	1		Mme LAUXERROIS				
078001 - CENTRE SPORTIF LES CLOSEAUX CE EADS ESAM						1	M HELLER			
A078002	E.S.A.M SECTION SQUASH	Actif	10	1		M HELLER				
078002 - LIBERTY CLUB						1	M GONCALVES			
A078006	LIBERTY COUNTRY CLUB	Actif	20	1		M ROBINEAU				
078004 - TENNIS SQUASH DE MAISONS LAFFITTE						1	M BERANGERE			
A078010	TENNIS SQUASH DE MAISONS LAFFITTE	Actif	49	2		M DUPUIS				
078005 - MONTIGNY SQUASH CLUB						1	M CAVAGLIERI			
A078012	MONTIGNY SQUASH CLUB	Actif	48	2		M CAVAGLIERI				
078006 - SPORTING BOUYGUES						1	M BEL			
A078014	AS MINORANGE	Actif	16	1		M HAUSER				
078007 - CLUB MOVING HENRY IV						1	M FOURNIER			
A078015	AS CLUB HENRI IV MOVING	Actif	32	2		M FOURNIER				
078008 - SQUASH PYRAMIDES						1	M DUMONT			
A078007	SQUASH PYRAMIDES	Actif	49	2		M DUMONT				
078013 - CLUB OXYGENE						1	M BARON <i>N.Prince</i>	<i>N.Prince</i>		1
A078005	AS CLUB OXYGENE	Actif	71	3		M BARON <i>N.Prince</i>	<i>N.Prince</i>	3		
A078017	OXYGENE PSA	Inactif	5	1						
A091009	SNECMA CORBEIL	Inactif	6	1						
A091013	LEONARD DE VINCI LISSES	Actif	12	1	1	M SEGURA				
091002 - SQUASH CLUB DE VERRIERES LE BUISSON						1	M LAMANILEVE	<i>M Lamanileve</i>		1
A091003	SQUASH CLUB VERRIERES LE BUISSON	Actif	91	3		M LAMANILEVE	<i>M Lamanileve</i>	3		
091003 - WISSOUS TENNIS CLUB						1				

TABLEAU DE VOTE LIGUE AG DU 9 MARS 2020 LICENCES AU 31/08/19

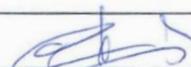
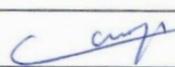
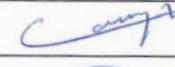
N°Structure	Nom Structure	Etat de la structure	Total Licences	Voix	Voix club	représentant	signature	Voix	Voix clubs
A091006	ASSOCIATION SPORT ET BIEN ETRE	Actif	18	1					
091007 - SPORT INDOOR					1	M SOYER			
A092004	SQUASH LES ULIS	Actif	44	2		M FAYE			
091008 - CLUB B14					1	M TROTOU			
A091015	FMB SQUASH	Actif	46	2		M TROTOU			
A092001	SQUASH CLUB PSA	Inactif	9	1					
A092010	CLUB SPORTIF IBM PARIS	Actif	15	1		M HAMEL		1	
092000 - CCSC					1	M PRUVOST			
A075036	C.C.S.C. SQUASH	Actif	68	3		M PRUVOST			
092001 - SAINT CLOUD 92 SQUASH CLUB					1	M LAMARQUEVE			1
A094016	AS LES TOURISTES	Actif	19	1		M MALASSIS			
A092029	OLD SCHOOL SQUASH SAINT-CLOUD	Inactif	10	1					
A092016	SQUASH SAINT CLOUD 92	Actif	424	10	1	LAMARQUEVE		10	
A075032	SQUASH BOUVETS LXIX	Inactif	8	1					
092003 - STANDARD ATHLETIC CLUB DE MEUDON					1	M MOORE			
A092005	STANDARD ATHLETIC CLUB	Actif	30	2		M MOORE			
092004 - COMPLEXE SPORTIF LOUISON BOBET					1	M GUEFTAFTA			
A092025	LEVALLOIS SPORTING CLUB	Actif	69	3					
092007 - BAD ET SQUASH					1	M CAYZAC			1
A092021	BAD SQUASH LA GARENNE COLOMBES	Actif	146	4		M CAYZAC		4	
092008 - SQUASH DU BOIS DE CHAVILLE					1	M FERARD Nmal			1
A092017	SQUASH DU BOIS DE CHAVILLE	Actif	166	5		M FERARD		5	
092014 - TOTAL ELF SQUASH					1	M RICHY			
A092006	CE SIEGE TOTAL US AMONT	Actif	80	3		M RICHY			

TABLEAU DE VOTE LIGUE AG DU 9 MARS 2020 LICENCES AU 31/08/19

092016 - AS THALES CRISTAL					1	M GOURANTON				
A092022	A S THALES COLOMBES	Actif	23	2		M GOURANTON				
092017 - FOREST HILL MEUDON LA FORET					1	M LE BOVIC			1	
A092012	FOREST HILL MEUDON	Actif	9	1		M LE BOVIC	<i>Lebovic</i>	1		
092021 - FOREST HILL CITY FORM					1	M LE BOVIC			1	
A092003	FOREST HILL CITY FORM	Actif	169	5		M LE BOVIC	<i>Lebovic</i>	5		
093001 - COMPLEXE ARTUR ASHE					1	Mme ALVES	<i>Yves</i>		1	
A093008	SQUASH CLUB DE MONTREUIL	Actif	58	3		Mme ALVES	<i>Yves</i>	3		
A094017	PADEL HORIZON RAQUETTE CLUB	Actif	46	2	1	M NIMEA		2	1	
094001 - CLUB DE TENNIS ET DE SQUASH DU PLESSIS TREVIS					1	M BRACHET			1	
A094008	CLUB DE TENNIS DU PLESSIS-TREVISE	Actif	172	5		M BRACHET	<i>Brachet</i>	5		
094002 - SQUASH CENTER VINCENNES					1	M MERCIER			1	
A075030	ASC BNP PARIBAS	Actif	18	1		M BONNARD			1	
A094004	ASSOCIATION SPORTIVE SQUASH CENTER VINCENNES	Actif	239	6		M MERCIER	<i>Mercier</i>	6		
094003 - CENTRE MARIE THERESE EYQUEM					1	M COLAS				
A094005	UNION SPORTIVE CRETEIL SQUASH	Actif	89	3		M COLAS				
094006 - GYMNASSE AIR FRANCE ORLY					1	M THERY				
A094012	AMICALE SPORTIVE AIR FRANCE	Actif	8	1		M THERY				
094007 - CAL SQUASH					1	M CAYZAC			1	
A094014	CLUB ATHLETIQUE DE L HAY LES ROSES SQUASH	Actif	14	1		M CAYZAC	<i>Cayzac</i>	1		
093006 - MSQUASH SQUASH DU CYGNE					1	M AILLOUX			1	
A095009	ASSOCIATION SQUASH CLUB DU CYGNE	Actif	108	4		M AILLOUX	<i>Ailloux</i>	4		
095001 - SQUASH 95					1	M RENAI	<i>Mercier</i>		1	
A095006	APEB	Actif	6	1		M GAUDIN				
A095001	AS. SQUASH 95	Actif	138	4		M MERCIER	<i>Mercier</i>	4		
095005 - OS SANNOIS TENNIS SQUASH BADMINTON					1	Mme SALOMON			1	
A095007	OSS SANNOIS TENNIS SQUASH BADMINTON PADEL	Actif	320	8		Mme SALOMON	<i>Salomon</i>	8		
					<b>4304</b>	<b>151</b>	<b>44</b>		<b>85</b>	<b>18</b>